Mont-Saint-Père infos

Bulletin municipal de la commune de Mont-Saint-Père

N° 48 - novembre 2022 - mars 2023

© Melinda STROHWALD

Édito

Une tempête dans un verre d'eau !

Déjà en 1884, Etienne Peltier, l'instituteur du village, nous caractérisait de « *vifs et pétulants* ». Il ne serait pas dépaysé en nous retrouvant les mêmes un siècle et demi plus tard.

Rédiger des pétitions, les diffuser, est un droit absolu et fondamental. Celui de les signer l'est tout pareil, tant les textes proposés contre le projet communal de réaménagement du carrefour du calvaire étaient tout à fait respectables.

Mais pour s'épargner cette dépense d'énergie, n'aurait-il pas été plus efficace de se voir sur ce sujet maintes fois évoqué avant la dernière réunion municipale d'information ?

De même, que quelques démarcheurs (pas tous) les aient accompagnées d'un discours oral opportunément volatile parce que volontairement frelaté, inventant des projets ubuesques propulsés à un coût de 120 000 € ou de tout jeter à la Marne pour aménager une rocade surdimensionnée (si si, cela a été dit aussi), était pour le moins indélicat.

Ensuite, que quelques concitoyens (7, pas un de plus) se croient autorisés à associer tous les signataires des pétitions, à leur insu, dans leur courrier adressé au Conseil départemental, au Conseil régional, à la Préfecture dénigrant de manière partisane, voire diffamatoire, toute l'action passée et à venir du Conseil municipal, n'était pas honnête. Ses destinataires n'ont d'ailleurs pas été dupes. Je les en remercie.

Déplacer d'une dizaine de mètres le monument aux morts dans un entourage arboré afin de le positionner face aux cérémonies patriotiques, et restaurer l'espace dégradé du calvaire, est raisonnable et coûtera à la commune moins de 6 000 €.

Et puisque le déplacement des statues autour du monument aux morts était effectivement une erreur, le Conseil municipal a renoncé à cette partie du projet.

Nous sommes des fous

Sachons surtout garder le sourire. C'est notre meilleur réponse aux aigri(e)s de tout poil, qui sans polémique à créer, s'ennuient.

Car la commune n'en restera pas là. Constatant aussi que l'église a été reconstruite à l'envers de l'originale après sa destruction en 1918, elle a en projet de lui refaire un demi-tour. Pour un budget qu'on vous estimera à 32 millions d'euros, ce serait quand même faire honneur à la persistance de la bonne position de notre patrimoine millénaire.

S'il vous plait, ne taillez pas dès à présent vos crayons pour signer la pétition à venir « *ne pas remettre l'église dans le bon sens, car je l'ai toujours connue dans le mauvais sens* ».

On travaille et on se rencontre toujours plus

Après une franche réussite pour la fête de Noël des jeunes et des enfants organisée par MSPEF, d'un bel après-midi « *jeux de société* » et des vœux du Conseil municipal enfin de retour après les restrictions dues au COVID, on organise déjà toutes les festivités qui ponctueront le printemps et l'été du village pour un montant d'à peine 4 millions d'euros (estimation à la louche).

Le troisième mur (rue Dolhem), sur les quatre à réparer urgemment, a été terminé. Le démoussage de la toiture et des gouttière de l'église, la rénovation du lavoir de La fontaine Ste Foy sont achevées, aussi.

Le marquage au sol vieillissant de cette place, a été refait. La verrue de la remise du pseudo-corbillard dans le cimetière a été démolie. Tous les arbres de la commune ont déjà été taillé pour le printemps, les écoulements d'eau pluviale ont été vérifiés, et j'en passe.

N'en déplaise à nos aigri(e)s, les employés municipaux ne jouent pas au rami tout l'hiver et l'entretien programmé du village suit son cours.

Des dossiers qui avancent

Le dossier du deuxième arrêt de bus à la résidence de l'écluse, avec l'aide de la sous-préfecture, bascule bien en faveur de notre demande de son rétablissement (je vous lance 500 000 € de reste à charge, car on va creuser un tunnel, pourquoi pas ?).

Le projet de replantation de la forêt décimée par la chalaria entre dans sa deuxième phase (financé à 80% par le plan de relance de l'État). Les nouveaux plants diversifiés compatibles avec le dérèglement climatique (sous le contrôle de l'Office national des forêts – ONF) sont actuellement mis en place, pour un coût estimé pour la commune de, disons, 2 milliards d'euros, pour faire plaisir.

La création d'une « *salle des associations* » accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR) au rez de chaussée de l'actuelle « *salle des fêtes* » est financée. Au tarif qui sera estimé par nos joyeux experts du coût du déplacement d'un monument aux morts, on va dire 800 000 € pour la commune.

Le dossier de la rue David Nillet (entamé dès juin 2020) avance malgré le rythme très lent des contraintes administratives et techniques, pour aboutir, au mieux, à la fin de l'année 2024. Pour être cohérent avec les médisances, on dira que la rénovation de cette rue coûtera 3 milliards d'euros au budget du village.

Avec de telles élucubrations*, nos aigri(e)s vont se pâmer. Les budgets primitifs 2023 et suivants ne seront pas réalisables. ■

Bien à vous,

Gilles Cordival

* *les vrais chiffres du budget 2023 seront dans le prochain numéro*

Vie au village

CÉRÉMONIE DES VOEUX

La cérémonie s'est terminée par la mise à l'honneur de 4 jeunes de la commune, avec remise de la médaille de Mont-Saint-Pere,qui se sont distingués tout particulièrement ces derniers mois par leurs engagements et leurs réussites dans un domaine particulier.

- Juliette Boele Houpeaux pour le dynamisme qu'elle apporte avec son association Ju'st Dance et sa participation au conseil municipal jeune de Château Thierry.
- Kyeverson Brom pour sa réussite dans son sport (Basket) ;
- Anne-Louise Lecertisseur, en parallèle d'études brillantes, pour ses divers engagements citoyens ;
- Thomas Darbonville pour ses multiples exploits en athlétisme. ■

Vie au village

PARTICIPATION CITOYENNE

En liaison avec la Gendarmerie Nationale

La commune a finalisé la convention avec la gendarmerie.

Elle instaure une coopération renforcée entre la gendarmerie, la mairie et des habitants répartis sur l'ensemble du village associés à sa sécurité.

Des panneaux ont été installés à chaque entrée du village. ■

DÉPÔT COMMUNAL DE **DÉCHETS VERTS**

RÉOUVERT DEPUIS LE 31 MARS

CRAPAUDROME

Pour la 3ème année, la commune de Mont-Saint-Père s'associe au Conservatoire des Espaces Naturels des Hauts-de-France dans cette belle opération de sauvegarde de la biodiversité sur notre territoire.. ■

Dossiers / Travaux

LAVOIR FONTAINE SAINTE-FOY

En février, le lavoir de la Fontaine Sainte-Foy a ainsi été rénové dans sa partie toiture.

Le lavoir étant situé sur le parcours de randonnée « Mont-Saint-Père, entre vignes et Marne » que nous avons créé, cette rénovation a ainsi pu bénéficier d'une subvention européenne à travers les fonds LEADER à hauteur de 80% du coût total.

Nous allons maintenant pourvoir aménager ses abords.. ■

COMMUNE DE MONT-SAINT-PÈRE

La rénovation du lavoir de la fontaine Ste Foy fait partie du projet d'*«aménagement d'un chemin de randonnée»*
Il est cofinancé par le Fonds européen agricole de développement rural dans le cadre du programme de développement rural des Hauts de France.
L'Europe investit dans les zones rurales.

UNION EUROPÉENNE — LEADER — l'Europe s'engage en Hauts-de-France avec le FEADER — Région Hauts-de-France

OSSUAIRE

Cette plaque mentionne les noms de 71 personnes qui y reposent.

4 corps de cet ossuaire dont l'identité n'a pu être retrouvée sont ceux d'un homme retrouvé noyé dans la Marne en 1890 puis ceux de deux jeunes adultes et d'un enfant inhumés en 1914 y reposent également.

La commune remercie Juliette BOËLE-HOUPEAUX et Marie-Line DERLON pour leur travail qui permet de perpétuer le respect dû à nos défunts. ■

RUE MARCEL DOLHEM

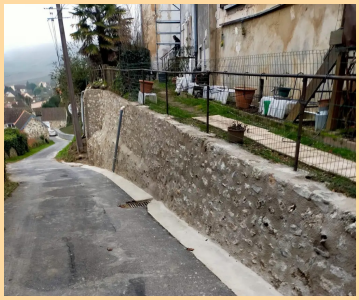

La rénovation d'un mur communal par an était une volonté de notre part dès le début du mandat.

Cette année, c'est le long mur situé sur le haut de la rue Marcel Dolhem qui vient d'avoir le droit à un beau lifting. ■

ÉGLISE

La toiture a été démoussée et les gouttières ont été débouchées et contrôlées.

Une inspection des piliers béton du clocher grace à un drône est prévue prochainement. ■

Animations

FÊTE DE NÖEL

La commune remercie chaleureusement son comité des fêtes pour cette excellente soirée de Noël organisée pour nos jeunes à « Planet Récré » et à « Metropolis ». ■

Mont-Saint-Père en fête
mspenfete@mont-saint-pere.fr

Mont-Saint-Père en fête

recherche toujours plus de bénévoles

JEUX DE SOCIÉTÉ

Beau succès pour ce premier après-midi jeux de société organisé par le comité de fêtes qui en appellera sûrement d'autres.

Un beau moment de convivialité qui a su réunir différentes générations de montépierrins. ■

LÉON LHERMITTE

En prévision du centenaire, l'association a tenu une première réunion publique en novembre avant de renouveler son bureau lors de son assemblé générale qui s'est tenue début décembre. ■

Les amis de Léon Lhermitte

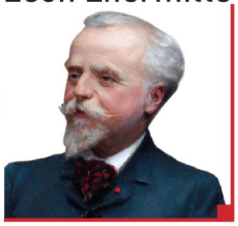

À VOTRE CALENDRIER

- **le dimanche 9 avril :** Sortie au Stade de Reims
- **le dimanche 30 avril :** Brocante
- **le lundi 1er mai :** Fête de la randonnée
- **le dimanche 27 mai :** Sortie au château de Vaux-le-Vicomte
- **le samedi 10 juin :** Mont-Saint-Trail
- **le samedi 17 juin :** Fête de la musique
- **le vendredi 14 juillet :** Fête communale
- **le dimanche 27 août :** Concours de boules
- **le dimanche 10 septembre :** Brocante

État-civil 2022

Ils nous ont quitté

7 avril - M. Antoinette MONVOISIN
9 août - Jean MAGNIER
2 septembre - Michel KREMER
18 novembre - Adrien BAUMADIER

Ils nous ont rejoint

21 janvier - Mylena BOYER
03 février - Giulia COLSENET
06 février - Lya SCHLECHTEL
10 avril - Camille MOYROUD
07 octobre - Mylan DOLLIN
10 décembre - Jules GONZALEZ Y BEJARANO

Ils se sont unis

18 juin - Philippe MILLET Nanae NOJI
16 juillet - Vincent BOUCHÉ Élodie POTTIER

Commune de Mont-Saint-Père

Panneau Pocket - Mont-Saint-Père - 02400

03 23 70 30 76 - mairie.mont.st.pere@gmail.com - mont-saint-pere.fr

Mont-Saint-Père Infos n°48
Directeur de la publication : Gilles CORDIVAL
Rédaction : commission culture - communication - vie au village - tourisme
Crédits photos : MSPEF - mairie
Impression : IPNS